



*L'Éducation Nationale est très sensible aux situations d'intimidation qui pourraient conduire au harcèlement scolaire.*

*Notre école, soucieuse du maintien d'un bon climat scolaire, mettra en œuvre une méthode nommée la MPP (Méthode de la Préoccupation Partagée).*

*Cette méthode, basée sur le respect et la relation de confiance, a fait ses preuves et nous l'appliquerons chaque fois que nécessaire. Elle prévoit des entretiens individuels menés par le personnel spécifiquement formé (conseiller pédagogique, psychologue scolaire, infirmière scolaire, enseignante spécialisée, enseignante de l'école...).*

*Nous vous informons que votre enfant pourra donc être reçu dans le cadre de ces entretiens, sans vous en informer au préalable.*

*L'objectif de cette méthode est de mettre fin rapidement à des situations d'intimidation, en y associant les élèves, afin d'éviter que celles-ci ne se reproduisent.*

*"J'ai pris connaissance de cette information"*

*Signature des parents:*